

Valenton, le 29 novembre 2021

CIRCULAIRE SPORTIVE DU CDHB 94 N°1

Cette circulaire a pour but de rappeler aux clubs leurs obligations sportives et règlementaires afin de n'être pénalisés ni sportivement, ni financièrement.

Tous les mails sont à envoyer à <u>5894000@ffhandball.net</u> et copie à <u>5894000.coc@ffhandball.net</u>. Chacun doit comporter en objet la catégorie, le genre, la nature de la compétition, le niveau de jeu, la poule et la date. Merci de faire un mail par demande.

Avant la rencontre

Mise à jour de votre base de joueurs et d'officiels dans votre ordinateur, idéalement le samedi matin des week-ends de match.

Si erreur sur la FDME à cause du retard de la mise à jour → Pénalité financière

Demande de report ou inversion : envoyer votre demande accompagnée du justificatif au CDHB 94. Après accord de la COC, obtenir l'accord du second club et la faire parvenir au CDHB 94. Seule la COC validera la date et l'horaire de la rencontre.

Conclusion non saisie 21 jours avant le week-end du match → Pénalité financière

Rappel des horaires :

- +16 ans, début des matchs le samedi entre 18h00 et 21h00 et le dimanche entre 10h00 et 16h30
- -18 ans, début des matchs le samedi entre 14h00 et 18h30 et le dimanche entre 10h00 et 16h30
- -16 ans, début des matchs le samedi entre 14h00 et 17h30 et le dimanche entre 10h00 et 16h30 Pour tout autre horaire, il faut l'accord écrit des 2 clubs pour que l'horaire soit validé

Lors de la rencontre

Licences : Toutes les personnes inscrites sur la FDME doivent avoir une licence « QUALIFIE » pour la saison en cours. Pour les joueurs et les arbitres, la licence est obligatoirement une licence « JOUEUR » → Pénalités financière et sportive

Inscription des joueurs sur la FDME, uniquement ceux qui sont « QUALIFIE »

Ceux « VALIDE » peuvent jouer mais si le joueur ne devient pas « QUALIFIE » à la date du match → Pénalités financière et sportive

Sur la FDME:

- Pas de numéro de joueur → Pénalité financière
- Plus de 3 licences B,C,D,E → Pénalités financière et sportive







- Plus de 1 licence E → Pénalités financière et sportive
- Pas de Capitaine → Pénalité financière
- Pas d'Officiel sur un match Séniors → Pénalité financière
- Pas d'Officiel majeur pour les championnat mineurs Pénalités financière et sportive
- Pas d'Officiel de table (Chronométreur ou Secrétaire) → Pénalité financière
- Pas de Responsable de Salle en 1ère division +16 ans → Pénalité financière

En cliquant sur l'onglet « vérification feuille », vous serez informés des anomalies éventuelles pour les corriger avant de signer la feuille de match.

Règle de la couleur des maillots (Art 8 des RG-Championnat Départemental 2021-2022)

Les couleurs de maillots doivent être différentes entre les équipes et entre les joueurs de champs et les gardiens (4 couleurs différentes). En cas de similitude, le club visiteur doit changer de maillot.

La couleur officielle doit être renseignées sur la conclusion de match. En cas de carence → Pénalité financière Les chasubles sont fortement déconseillées.

Règle de doublage (Art 15 des RG-Championnat Départemental 2021-2022)

Les joueurs jouant sur une même semaine de compétition (du lundi au dimanche) avec un maximum de 2 matchs par semaine :

- Ils ne peuvent pas jouer dans deux niveaux différents dans la même semaine
- Ils peuvent jouer dans différentes équipes si les épreuves sont de natures différentes (Championnat et Coupe)

Non-respect de la règle de doublage → Pénalités financière et sportive pour l'équipe évoluant au niveau le plus bas

Rappel du règlement de la Ligue Ile de France pour les équipes « Réserve » pour l'accession régional (Art 4.3 du Guide des Compétitions de la Ligue Ile de France Annuaire 2021-2022)

Sur chaque FDME, il doit y a voir :

- En 1ère division Territoriale +16 ans Masculins, au minimum 2 joueurs de 17 à 23 ans par match
- En 1ère division Territoriale +16 ans Féminins, au minimum 2 joueuses de 17 à 23 ans par match

Non-respect de la règle des équipes réserve pour l'accession régional → Pas d'accession en Honneur Région

Règle de carence d'arbitre (Art 20 des RG-Championnat Départemental 2021-2022)

Pour les équipes Séniors, en cas d'absence des arbitres désignés, il faut respecter les dispositions fédérales :

- 1- Un arbitre neutre officiel dans l'enceinte du gymnase (qui a sa licence à jour et est un arbitre actif). En cas de la présence de 2 arbitres officielles neutres, priorité à l'arbitre le plus gradé.
- 2- Un arbitre officiel d'un des 2 clubs (qui a sa licence à jour et est un arbitre actif). En cas de la présence de 2 arbitres officielles de club, priorité à l'arbitre le plus gradé.
- 3- Un tirage au sort entre 2 joueurs, celui tirer au sort arbitre, l'autre rejoint les tribunes. Ils doivent apparaître sur la FDME comme étant ceux désigné pour le tirage au sort

Non-respect de la règle de carence d'arbitre → Pénalités financière et sportive pour les 2 équipes







Pour les catégories Jeunes (U18 et U16), sur les championnats désignés officiellement :

- 1- Un arbitre neutre officiel dans l'enceinte du gymnase (avec justificatif de licence d'arbitre en cours) sous la responsabilité du club recevant
- 2- Un arbitre officiel du club recevant (avec justificatif de licence d'arbitre en cours) ou bien un jeune arbitre du club ayant l'âge pour arbitrer la rencontre
- 3- Tirage au sort entre les 2 officiels sous réserve qu'ils aient une licence joueur (l'officiel qui siffle doit signaler son nom et prénom dans la case commentaire

INTERDICTION de faire un tirage au sort entre les joueurs ou joueuses mineurs et de rayer leurs noms sur la FDME

Pour les championnats non désignés, le club recevant doit s'organiser pour arbitrer Non-respect de la règle de carence d'arbitre → Pénalités financière et sportive pour l'équipe recevant

Après la rencontre

Transmission de la FDME

- Après le lundi 12h00 → Pénalité financière
- Après un délai de 2 jours → Pénalités financière et sportive au club recevant

Si l'ordinateur est en panne, envoyer un mail au Comité avec l'équipe adverse en copie pour informer du problème et du score. Exporter la FDME au plus vite après avoir suivie « la procédure si problème avec la FDME »

Ces rappels sont issus des anomalies de FDME remontées suite à l'ensemble des matchs départementaux.

Pierre BOTTONI Président de la COC du CDHB 94

Pour consulter l'ensemble des règlements :

Fédération Française de Handball : <u>REGLEMENTS (ffhandball.fr)</u> Ligue Ile de France de Handball : <u>d3278fb08a35.pdf (handball75.fr)</u>

Comité Départemental du Val de Marne de Handball : CDHB94 | Documents de la COC (hand94.org)



